Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – PLUi

4A. Liste des SUP

pièce n° 1 2 3 4 (A B C D E F G H I) 5

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Sommaire

I. Liste des servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits - (AC1) 4

II. Liste des servitudes de protection des sites et monuments naturels - (AC2) 4

III. Liste des servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux potables et minérales - (AS1) 5

IV. Liste des servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité - (I4) 5

V. Liste des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM) – (PM1) 6

VI. Liste des servitudes relatives aux voies ferrés – (T1) 6

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

I. Liste des servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits - (AC1)

Code	Commune	Désignation de l'ouvrage	date de l'acte
AC1	Auffay (Val-de-Scie)	Eglise	31/12/1846
AC1	Auffay (Val-de-Scie)	Château de Bosmelet	15/11/1994
AC1	Auffay (Val-de-Scie)	Façades et toitures	30/07/1946
AC1	Auppegard	Eglise d'Auppegard	06/01/1926
AC1	Auzouville-sur-Saâne	Manoir	01/09/1992
AC1	Imbleville	Parc	01/02/1944
AC1	Imbleville	Croix de cimetière	21/11/2006
AC1	Imbleville	Manoir de Bimorel	01/02/1944
AC1	Lammerville	Eglise Notre-Dame	16/10/1986
AC1	Les Cents-Acres	Château de Montigny	30/12/1988
AC1	Longueil	Eglise	20/01/1976
AC1	Longueville-sur-Scie	Château (ruines) et abords	29/10/1969
AC1	Luneray	Temple	09/07/2003
AC1	Montreuil-en-Caux	Manoir dHautot-Mesnil	18/03/1996
AC1	Muchedent	Eglise	19/06/1981
AC1	Ouville-la-Rivière	Monument aux morts de la guerre 1914-1918	29/07/2022

II. Liste des servitudes de protection des sites et monuments naturels - (AC2)

Code	Commune	Désignation de l'ouvrage	date de l'acte
AC2	Beauval-en-Caux, Lamberville, Lammerville, Saint-Maclou	Ensembles pittoresques de la Vallée de la Vienne	11/02/1997
AC2	Becquerville-en-Caux, Lamberville	Château de Varenville et son parc	02/05/1930
AC2	Becquerville-en-Caux, Communes, Hermanville, Lamberville, Saint-Maclou, Thil-Manneville	Site pittoresque de la Vallée de la Vienne	02/04/1996
AC2	Beauval-en-Caux	Chêne de la ferme de Sochuertot	30/07/1934
AC2	Ormonville	Parc du château	22/06/1943
AC2	Le Bois-Robert	Rond-Point de Bois-Robert	14/11/1942
AC2	La Chapelle-du-Bourgay	Le Château, son parc, son avenue et ses allées	11/10/1943
AC2	Ouville-la-Rivière	Eglise et ses abords	25/10/1943
AC2	Ouville-la-Rivière	Abords de l'Eglise	26/10/1943
AC2	Longueville-sur-Scie	Ruines du Vieux château	19/06/1944
AC2	Auffay (Val-de-Scie)	Parc du château de Bosmelet	30/07/1979
AC2	Auffay (Val-de-Scie), Montreuil-en-Caux, Saint-Denis-sur-Scie	Parc du château de Bosmelet	01/01/1981
AC2	Sainte-Foy	Château et ses abords	13/03/1944

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

III. Liste des servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux potables et minérales - (AS1)

Code	Commune	Désignation de l'ouvrage	date de l'acte
AS1	Bacquevillle-en-Caux	Captage de Bacquevillle-en-Caux	05/07/2011
AS1	Beauval-en-Caux	Captage de Beauval-en-Caux	13/10/2011
AS1	Brachy	Forage de Brachy	19/07/2004
AS1	Brachy	Forage de Saint-Ouen sous Brachy	02/05/2003
AS1	Heugleville-sur-Scie	Captage de Heugleville-sur-Scie	12/06/2009
AS1	Limpt les Bois	Forages Vernie et Bouillets	07/10/2013
AS1	Longuel	Forage de Longuel	14/11/2017
AS1	Longueville-sur-Scie	Captage de Saint Crespin	06/04/2007
AS1	Muchedent	Captage de Muchedent	16/11/2009
AS1	Ouville-la-Rivière	Captage de Ouville-la-Rivière	03/04/2009
AS1	Quiberville-sur-Mer	Forage de Quiberville	
AS1	Saint-Denis-sur-Scie	Captage de Saint-Denis-sur-Scie	30/07/1948
AS1	Saint-Maclou de Folleville	Captage de Saint-Maclou de Folleville	12/10/2009
AS1	Saint-Pierre-Bénouville	Captage de Saint-Pierre-Bénouville	15/11/1994
AS1	Saint-Victor l'Abbaye	Captage d'Humesnil	03/05/2011
AS1	Torcy-le-Grand	Captage de la Ferme du Moulin	05/11/2001
AS1	Varneville-Bretteville	Captage de Varneville-Bretteville	05/03/1987

IV. Liste des servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité - (I4)

Code	Commune	Désignation de l'ouvrage	date de l'acte
I4	Avremesnil, Gueures Longuel, Saint-denis d'Aclon	LIT 90kV N0 1 Barentes - Buquet	
I4	Bertrimont	LIT 400kV N0 1 Barnabos - Paluel	
I4	Bertrimont, Saint-Vaast du Val, Thiès, Calleville-les Deux Eglises, Biville-la-Baignarde, Val-de-Scie, Heugleville-sur-Scie, Corneville-sur-Scie, Criquetot-sur-longueville, Saint-Crespin, Longueville-sur-Scie, Denestanville, La Chaussee, Le Bois-Robert	LIT 400kV N0 1 Barnabos - Penly	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Etalmpuis	LIT 400kV N0 1 Barnabos - Remise	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Beautot, Saint-Ouen du Breuil	LIT 400kV N0 1 Barnabos - Rougemontier	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Freshay-le-Long, Etalmpuis	LIT 400kV N0 1 Barnabos - Terrier	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Beautot, Saint-Ouen du Breuil	LIT 400kV N0 1 Barnabos - Vaupalière	
I4	Bertrimont, La Fontelaye	LIT 400kV N0 2 Barnabos - Paluel	
I4	Bertrimont, Saint-Vaast du Val, Thiès, Calleville-les Deux Eglises, Biville-la-Baignarde, Val-de-Scie, Heugleville-sur-Scie, Corneville-sur-Scie, Criquetot-sur-longueville, Saint-Crespin, Longueville-sur-Scie, Denestanville, La Chaussee, Le Bois-Robert	LIT 400kV N0 2 Barnabos - Penly	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Etalmpuis	LIT 400kV N0 2 Barnabos - Remise	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Beautot, Saint-Ouen du Breuil	LIT 400kV N0 2 Barnabos - Rougemontier	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Freshay-le-Long, Etalmpuis	LIT 400kV N0 1 Barnabos - Terrier	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Beautot, Saint-Ouen du Breuil	LIT 400kV N0 1 Barnabos - Vaupalière	
I4	Bertrimont, La Fontelaye	LIT 400kV N0 3 Barnabos - Paluel	
I4	Bertrimont, La Fontelaye	LIT 400kV N0 4 Barnabos - Paluel	
I4	Longuel, Ouville-la-Rivière	LIT 90kV N0 1 Buquet - Dieppe	
I4	Criquetot-sur-Longueville, Ormonville, Bacquevillle-en-Caux, Bertreville-saint-Ouen, Auppegard, Thil-Manneville, Gueures, Brachy	LIT 90kV N0 1 Buquet - Corneville	
I4	Criquetot-sur-Longueville, Ormonville, Bacquevillle-en-Caux, Bertreville-saint-Ouen, Auppegard, Thil-Manneville, Gueures, Brachy	LIT 90kV N0 1 Buquet - Plouage à Saint-Ouen-du-Breuil	
I4	Gueutteville	LIT 90kV N0 1 Corneville - Plouage à Saint-Ouen-du-Breuil	
I4	Bertrimont, Varneville-Bretteville, Freshay-le-Long, Etalmpuis, Tôtes, Saint-Vaast du Val, Calleville-les-deux-Eglises, Biville-la-Baignarde, Bertrimont, Corneville-sur-Scie	LIT 90kV N0 1 Harcanville - Plouage à Saint-Ouen-du-Breuil	
I4	Saint-Ouen du Breuil	LIT 90kV N0 1 Vaupalière - Plouage à Saint-Ouen-du-Breuil	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

V. Liste des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM) – (PM1)

Code	Commune	Désignation de l'ouvrage	date de l'acte
PM1	Anneville-sur-Scie, Auppegard, Beaunay-en-Caux, Bermesnil, Bertreville-Saint-Ouen, Biville-la-Baignarde, Le Bois-Robert, Brachy-sur-Scie, Le Catelier, Les Cent-Acres, La Chapelle-du-Bourgay, La Chapelle, Criquetot-sur-Longueville, Croix, Crosville-sur-Scie, Denestanville, Etaimpuis, Fresnay-le-Long, Connéville-sur-Scie, Heugleville-sur-Scie, Limésy, Longueville-sur-Scie, Mariehouville, Montreuil-en-Caux, Notre-Dame-du-Parc, Omonville, Saint-Crespin, Saint-Denis-sur-Scie, Sainte-Foy, Saint-Honoré, Saint-Maclou-de-Folleville, Saint-Victor-l'Abbaye, Tôtes, Val-de-Scie, Varneville-Bretteville, Vassonville	Plan de prévention des risques littoraux et d'inondations du bassin versant de la Scie	29/05/2020
PM1	Saint-Ouen-du-Breuil	Plan de prévention des risques d'inondation du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec	12/07/2022
PM1	Beautot	Plan de prévention des risques d'inondation des bassins versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec	11/07/2022

VI. Liste des servitudes relatives aux voies ferrés – (T1)

Code	Commune	Désignation de l'ouvrage	date de l'acte
T1	Etaimpuis, Saint-Victor-l'Abbaye, Saint-Maclou-de-Folleville, Vassonville, Saint-Denis-sur-Scie, Val-de-Scie, Heugleville-sur-Scie, Connéville-sur-Scie, Notre-Dame-du-Parc, Saint-Crespin, Les Cent-Acres, Longueville-sur-Scie, Denestanville, Crosville-sur-Scie, Anneville-sur-Scie	Ligne Rouen - Dieppe	
T1	Saint-Ouen-du-Breuil, Beautot, Fresnay-le-Long, Etaimpuis	Ligne Cléres - Le Havre	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

AMBRUMESNIL

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

ANNEVILLE-SUR-SCIE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F G H)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

AUPPEGARD

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

AUZOUVILLE-SUR-SAANE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F G H)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

Géostudio · Atis · Bama · Biotope · Scopia · Capdia

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

AVREMESNIL

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · ADD · Ramery · SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

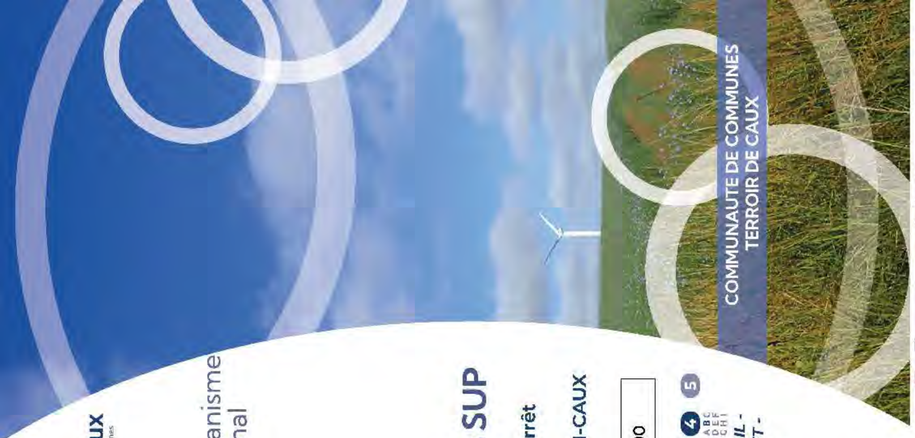
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BACQUEVILLE-EN-CAUX

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BEAUTOT

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géoarchdis · ATD · BATIMY · ARCHISCOPIA · caplia



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BEAUVAL-EN-CAUX

Echelle : 1/7000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · CAD · BARBEY · VIRTUALSCOPIA · capla



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BELLEVILLE-EN-CAUX

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AUDDICE · agam · SCOPIA · capla



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BELMESNIL

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

Géostudio · CAUE · Nuances SCOPIA · Batma · Captea

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BERTREVILLE-SAINT-OUEN

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AUDAT · agam · PROSCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BERTRIMONT

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AUDAS · ecoscopia · capla



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

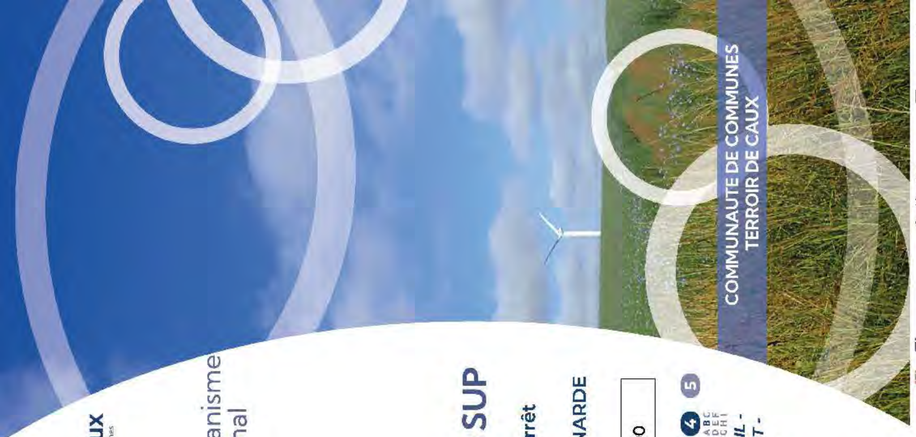
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BIVILLE-LA-BAIGNARDE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

Géoconcept · CAUE · Nicolas SCOPIA · Bama · Captea

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BIVILLE-LA-RIVIERE

Echelle : 1/2500

pièce n° 1 2 3 **4** 5 (A B C D E F G H I)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BRACHY

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 4 5
A B C
C1 E

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

BRACQUETUIT

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5 (A B C D E F G H)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

CALLEVILLE-LES-DEUX-EGLISES

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F G H)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

Géoinitiative · AAU · SCOPIA · Batiactif · Captea

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

CRIQUETOT-SUR-LONGUEVILLE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F G H)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

Géostudio · CAUE · Batimat · SCOPIA · captea

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

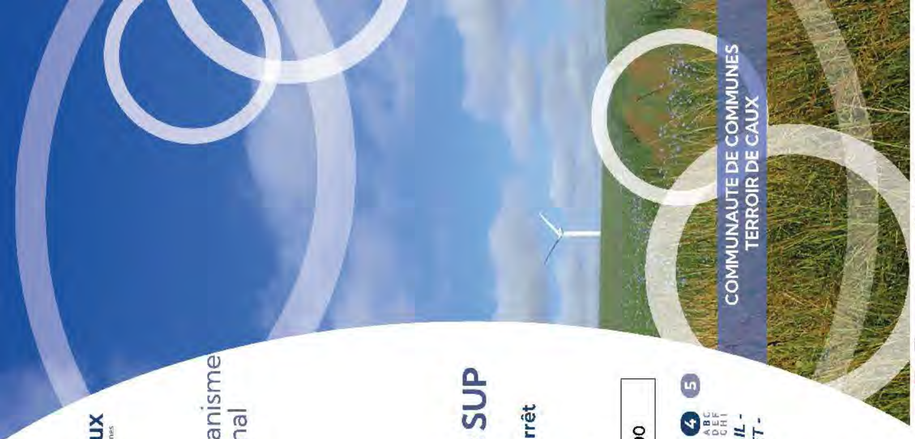
PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

CROPUS

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F G H)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

Géostudio · CAUE · Bama · SCOPIA · Capua

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

CROSVILLE-SUR-SCIE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

DENESTANVILLE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AXIO · GAMM'V · GREENSCOPIA · capla



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

ETAIMPUIS

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 4 5 A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

FRESNAY-LE-LONG

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AXIS · agam · ENVISCOPIA · capla



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi



4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

GONNETOT

Echelle : 1/2500

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · CAUE · SCOPIA · capLa

1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

GONNEVILLE-SUR-SCIE

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

GREUVILLE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 4 5 A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

GRUCHET-SAINT-SIMEON

Echelle : 1/2500

pièce n° 1 2 3 **4** 4 A 4 B 4 C 4 D 4 E 4 F 4 G 4 H 4 I 5

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · ADD · gamm vert · SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

GUEURES

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géoarchive · CAUE · agam · ARCHISCOPIA · capla



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

GUEUTTEVILLE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géonormandie · CAUE · SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

HERMANVILLE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géostudio · ADD · BIOTOPE · SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

HEUGLEVILLE-SUR-SCIE

Echelle : 1/7000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

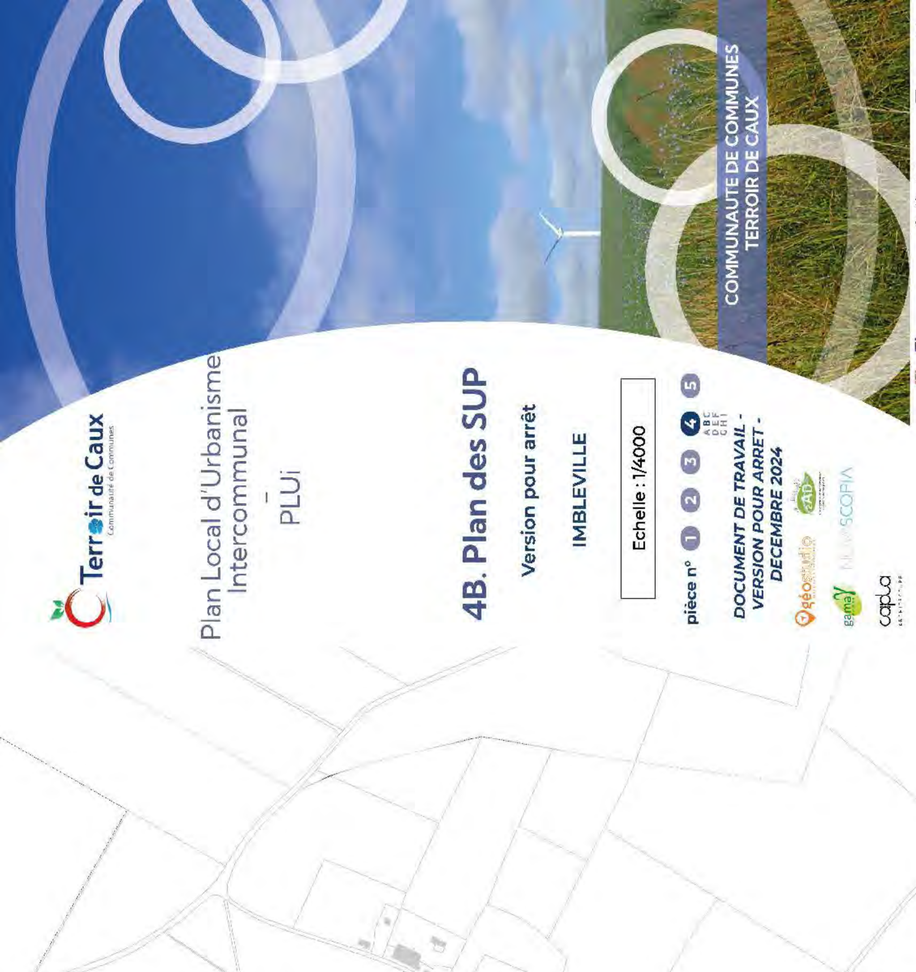
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

IMBLEVILLE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LA CHAPELLE-DU-BOURGAY

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

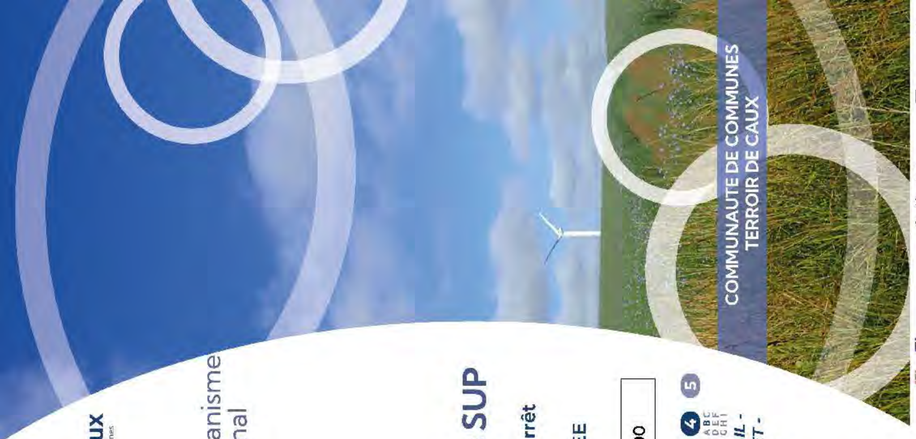
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LA CHAUSSEE

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géostudio · CAB · BAMA · MILIEUX SCOPIA · capua

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LA FONTELAYE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 4 5 A B C D E F G H

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

Géostudio · CAB · SCOPIA · gama · capdia

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LAMBERVILLE

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 4 A B C D E F G H I 5

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LAMMERVILLE

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LE BOIS-ROBERT

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 A B C D E F G H

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

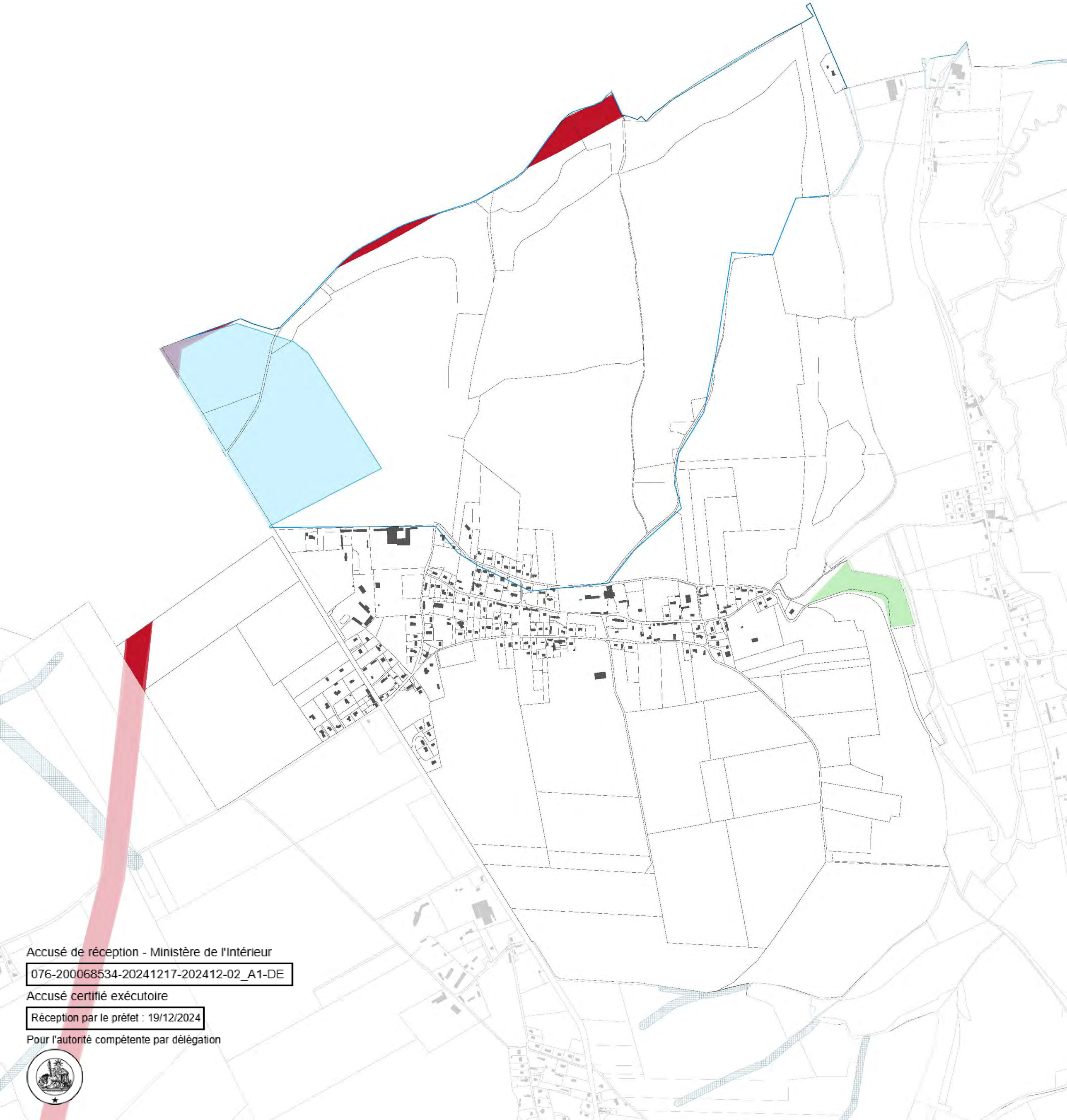
I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LE CATELIER

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 4 5 A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LES CENT ACRES

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 A B C D E F G H I 5

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic AUDAS BARBEY VIACSCOPIA capLa



1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LESTANVILLE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géoarchidès · CAUE · Egis · ARTELIA SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LINTOT-LES-BOIS

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

déostudio · CAUE · SCOPIA · batmat · captea

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LONGUEIL

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LONGUEVILLE-SUR-SCIE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5 (A B C D E F G H I)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AUDAT · egis · VERDI SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

LUNERAY

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic AID SCOPIA agam capla



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

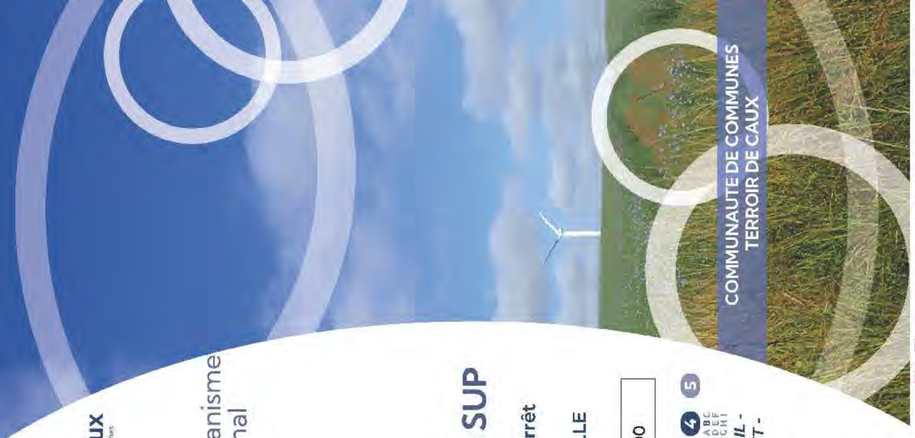
Version pour arrêt

MANEHOUVILLE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

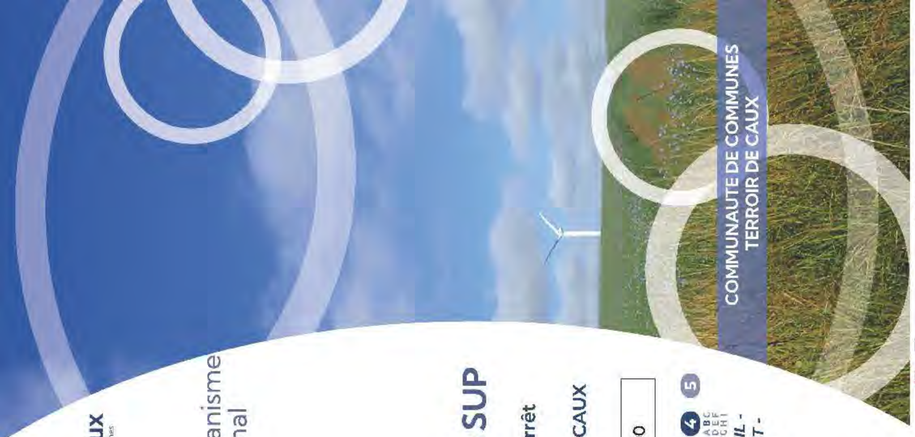
PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

MONTREUIL-EN-CAUX

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géoportail · AAU · BIMBY · SCOPIA · capdca

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

MUCHEDENT

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

NOTRE-DAME-DU-PARC

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 4 5 A B C D E F G H

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

OMONVILLE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C D E F G H)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

Géoarchipel · CAUE · Bamaé · KALYSCOPIA · Capdia

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

OUVILLE-LA-RIVIERE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic AID GAMM'Y ARTELIA SCOPIA capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

QUIBERVILLE-SUR-MER

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AID · SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

RAINFREVILLE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géosaudio · AUDDICE · egis · NOVASCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

ROYVILLE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAANE-SAINT-JUST

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 4 5 — A B C D E F

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

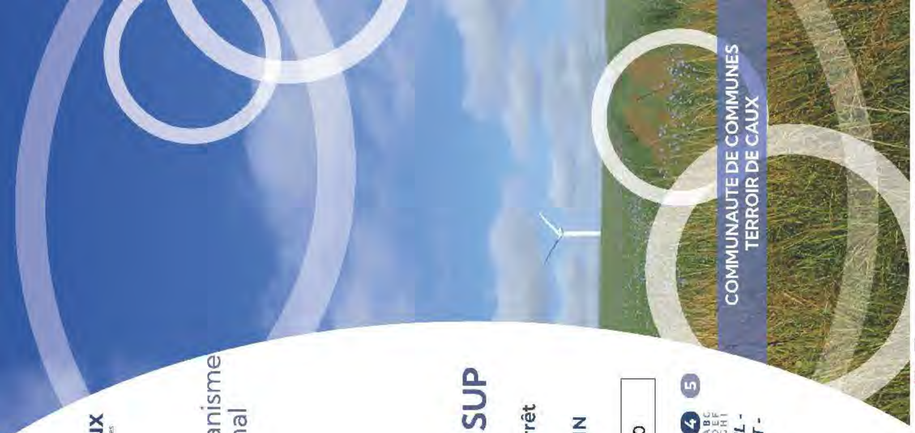
Version pour arrêt

SAINT-CRESPIN

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 (A B C / C H F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-DENIS-D'ACLON

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5 (A B C D E F G H I)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AUDAS · SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-DENIS-SUR-SCIE

Echelle : 1/7000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AID · SAFEGE · KERNOSCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

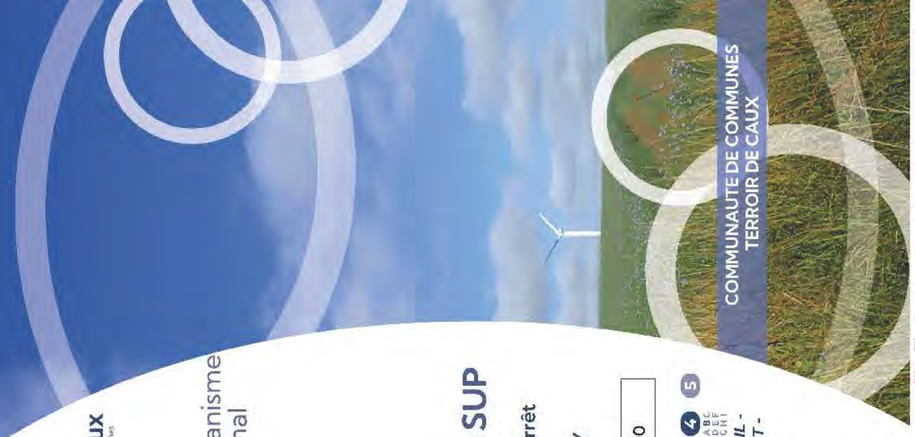
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINTE-FOY

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 4 5 — A B C C H F

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géoportail · CAUE · BIOTOPE · SCOPIA

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-GERMAIN-D'ETABLES

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AUDDICE · SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-HONORE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic AID ENVISCOPIA cap'La



1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-MACLOU-DE-FOLLEVILLE

Echelle : 1/7000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic AID BAMEO VERDI SCOPIA capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-MARDS

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5 (A B C D E F G H I)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AUDAS · SAFEGE · VERDI SCOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-OUEN-DU-BREUIL

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AD · GAMM · VIA OCCITANIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-OUEN-LE-MAUGER

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-PIERRE-BENOUVILLE

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-VAAST-DU-VAL

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

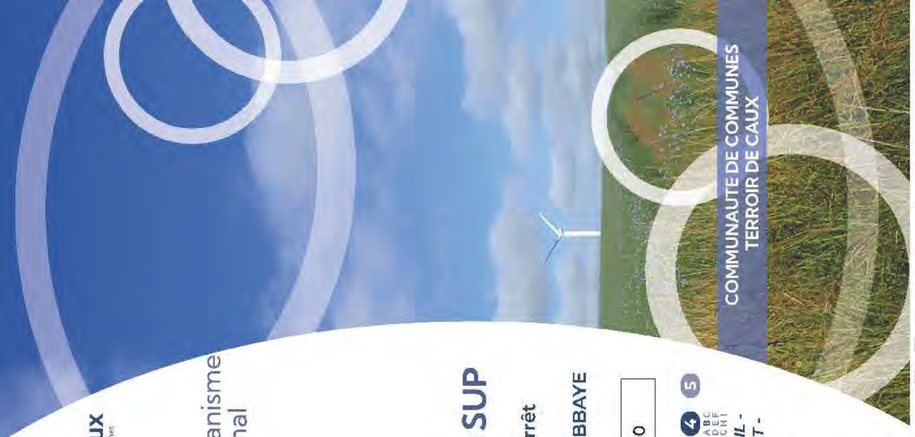
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SAINT-VICTOR-L'ABBAYE

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5 (A B C / C H F)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

SASSETOT-LE-MALGARDE

Echelle : 1/3000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

THIL-MANNEVILLE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

TOCQUEVILLE-EN-CAUX

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

TORCY-LE-GRAND

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 4 5
A B C
C H F

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

TORCY-LE-PETIT

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 4 5 A B C D E F G H

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

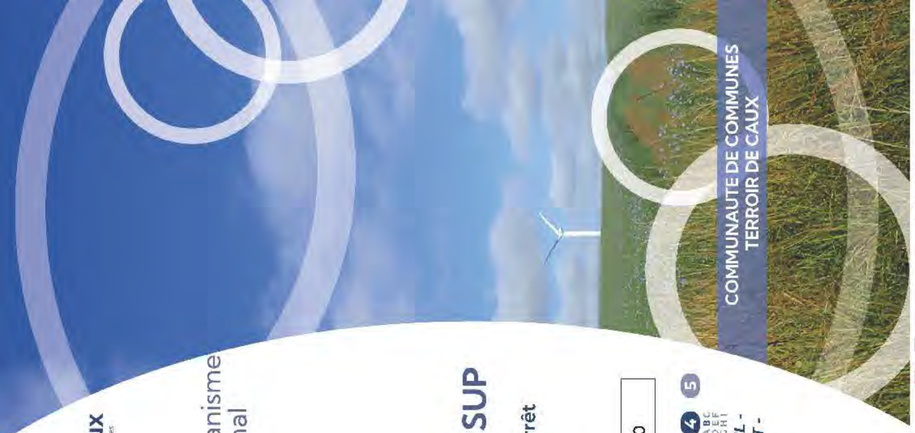
PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

TOTES

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 4 5

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

VAL-DE-SAANE

Echelle : 1/8000

pièce n° 1 2 3 4 5

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

Limite parcellaire

Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

VAL-DE-SCIE

Echelle : 1/11000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

VARNEVILLE-BRETTEVILLE

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 **4** 5 (A B C D E F G H I)

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

VASSONVILLE

Echelle : 1/4000

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic AID SCOPIA capla



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200068534-20241217-202412-02_A1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

4B. Plan des SUP

Version pour arrêt

VENESTANVILLE

Echelle : 1/2500

pièce n° 1 2 3 **4** 5
A B C D E F G H I

DOCUMENT DE TRAVAIL - VERSION POUR ARRET - DECEMBRE 2024

géomatic · AD · GAMEY · VIACOPIA · capLa



1. HABILLAGE

- Limite parcellaire
- Bâti

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrés